











Une randonnée proposée par lippo

Randonnée protégée du soleil et du vent sur les trois quarts de son parcours par la forêt de hêtres (principalement). Bien se chausser car le circuit est souvent boueux avec des passages de ruisseaux plus ou moins aménagés. Les forestiers ont bien défoncé le parcours ce qui génère des flaques d'eau parfois importantes mais que l'on peut toujours éviter en passant par les bords dans la forêt.

 Durée	2h 10	 Difficulté	Facile
 Distance	6,98 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	62 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	62 m	 Commune	Saissac (11310)
 Point haut	720 m		
 Point bas	651 m		



Trace n° 281845

Description

Accès : Dans le village de Saissac vous trouvez la direction du Bassin du Lampy en prenant la D4. Au bout de quelques kilomètres un panneau vous indiquera le bassin à droite sur la D324. Il y a un très grand parking sur la gauche de la route où vous pouvez vous garer en été. En saison creuse vous continuez la route et à 500 mètres vous arrivez sur le bord du lac où il y a largement de quoi se garer entre les arbres.

(D/A) Vous descendez vers le lac à droite et prenez le chemin qui va vers le barrage que l'on voit très bien. Vous passez sur le barrage et dès la sortie vous prenez une voie large à gauche. Vous allez suivre cette voie très diversifiée car il y passe beaucoup de monde en été. Mais vous restez en vue du lac. Tout le début de la balade correspond au GR®7 (balisage Blanc et Rouge).

(1) Vous allez trouver un petit gué sur votre gauche que je conseille de prendre. En effet le GR®7 fait une boucle qui est très boueuse en période de pluie. En remontant le talus après le gué vous êtes de nouveau sur le GR®7. Vous le continuez toujours en suivant le lac jusqu'à un grand virage à droite qui vous éloigne de celui-ci. Vous allez arriver à des maisons de vacances, le Lampiot.

(2) À l'entrée des maisons vous repartez sur votre gauche par la voie large. Après 500 mètres vous arrivez à un croisement, à la cote 677, dont la branche de gauche n'est pas sur les cartes. Pas grave car vous tournez à droite ! Vous continuez jusqu'à trouver une voie sur votre gauche qui abandonne le GR®7 provisoirement. Vous pouvez aussi continuer le GR® car, quelques centaines de mètres plus loin les deux choix se retrouvent.

(3) Vous continuez cette voie large et retrouver le balisage du GR®. Continuer jusqu'à voir devant vous une rivière qui paraît, au premier abord, infranchissable: C'est le Lampy.

(4) Il faut prendre à droite un chemin qui vous amène au pont pour franchir l'eau. La rivière fait deux virages en manivelle ce qui donne l'impression d'avoir 20m d'eau infranchissables. Vous continuez 200m et arrivez à un grand carrefour.

(5) Vous prenez la grande voie à gauche et de suite de nouveau à gauche. Là vous quittez le GR®7 et allez redescendre vers le lac. Vous suivez cette voie bien à l'ombre des hêtres et qui longe le Lampy que vous entendez murmurer en bas sur votre gauche.

(6) Attention à ne pas manquer un petit chemin étroit et creux qui descend à gauche vers la rivière. Vous descendez ce chemin jusqu'à un gué en béton sur le Lampy.

(7) Il ne faut pas traverser ce gué mais prendre quelques mètres avant un sentier à peine visible à droite. Ce sentier se diversifie beaucoup car très emprunté l'été. Mais si vous gardez le lac sur votre gauche vous ne pouvez pas vous perdre, tous arrivent au bout. Vous allez sortir de la forêt sur une digue en pierres et en béton. Au bout de la digue vous retrouvez vos voitures le long du lac **(D/A)**.

Informations pratiques

À Saissac, la visite du château est intéressante.

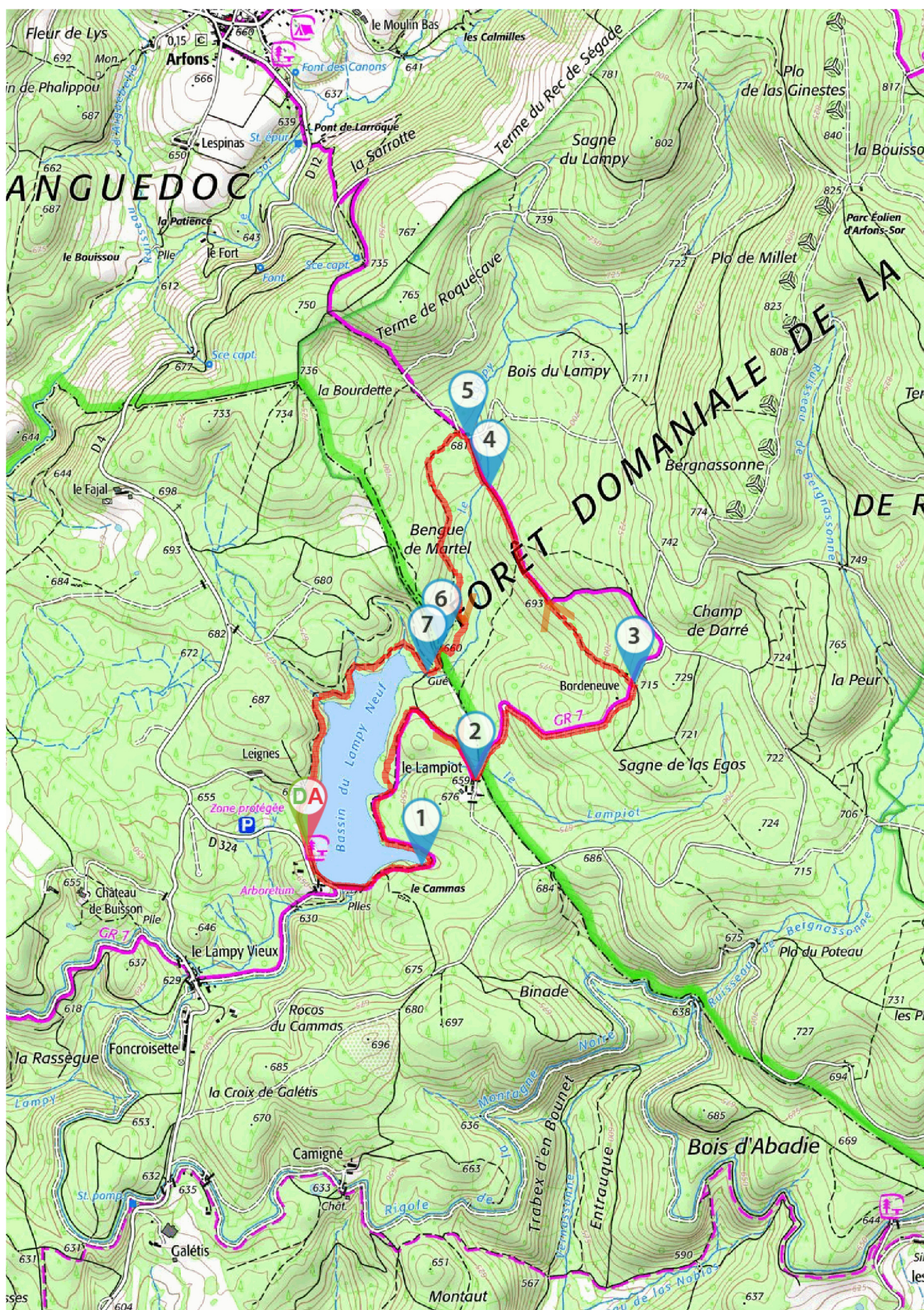
Points de passages

-  **D/A Au parking ou le long du lac**
| N 43.39892° / E 2.170912° - alt. 658 m - km 0
-  **1 Petit gué à gauche pour éviter la boue**
| N 43.398114° / E 2.176902° - alt. 667 m - km 0.62
-  **2 Maisons de vacances, le Lampiot.**
| N 43.401404° / E 2.179699° - alt. 669 m - km 1.96
-  **3 A gauche, en quittant le GR**
| N 43.405012° / E 2.187996° - alt. 720 m - km 2.99
-  **4 La rivière vous coupe le chemin**
| N 43.412461° / E 2.180458° - alt. 691 m - km 4.06
-  **5 Attention on quitte le GR7**
| N 43.414319° / E 2.179303° - alt. 693 m - km 4.29
-  **6 À gauche petit sentier en descente**
| N 43.406421° / E 2.177929° - alt. 675 m - km 5.47
-  **7 On ne passe pas le gué**
| N 43.40545° / E 2.177202° - alt. 656 m - km 5.61
-  **D/A Après la digue, les voitures**
N 43.398925° / E 2.170902° - alt. 658 m - km 6.98

A proximité

Je conseille de suivre le tracé VisoRando car il s'éloigne un peu du tracé de la carte IGN. Mais avec le lac en vue sur plus de la moitié du parcours vous ne pouvez vous tromper. Ces chemins bougent un peu car l'affluence de l'été passe un peu partout. Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-lampiot-le-lampy-et-leur-bassin/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.